

16 Allée des Centaures 38200 VIENNE - Fr
S.A.S. à capital variable - Siret: 814 147 211 00019
Tél: 09 73 68 97 31 ou 06 24 03 82 09

CONTRAT DE FORMATION

Nos engagements :

Vous venez d'être admis en formation à l'école OFFProd. Le principe même de formation repose sur un contrat.

En fonction de la formation choisie, l'école OFFProd s'engage à vous délivrer un nombre d'heures de formations réparties sur l'ensemble du cursus. Notre domaine de professionnalisation ne permet pas de calibrer un planning hebdomadaire habituel. Ces heures se répartissent en cours théoriques sous forme de séminaires dispensés à Vienne, des cours d'applications techniques dispensés à Vienne, des mises en applications professionnelles dispensées à Vienne et des mises en applications professionnelles, auprès de nos partenaires, dispensées en majorité sur l'agglomération Lyonnaise mais aussi sur l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des séquences de travail à domicile au travers du e.campus.

Votre agenda est planifié dès que possible mais dans tous les cas mis à jour chaque jeudi soir. Les calendriers alors disponibles ne sont plus modifiés jusqu'au jeudi suivant. Il sera possible que vous n'ayez que peu d'heures sur une période et beaucoup plus sur une autre. Dans tous les cas, l'ensemble des cours et mise en application indiqués sur l'agenda sont obligatoires.

L'effectif réduit d'élèves permet une forte personnalisation de la formation, sur des contenus et des rythmes de progression qui peuvent varier entre chacun. Il est important que vous ne compariez pas entre vous qui fait quoi ! Vous arriverez tous au terme de la formation à un niveau de compétence identique.

Notre formation, très attractive, exige un haut niveau de responsabilité et est exigeante. Nos mises en applications professionnelles ne sont pas comparables à des stages, au sens où vous les connaissez, mais à de véritables cours en situation où les partenaires sont engagés sur la pédagogie et les programmes de la formation. C'est ainsi qu'au fil de votre formation vous vous constituez un CV riche de nombreuses expériences professionnelles. Une fois votre diplôme en main vous ne serez pas « débutant » !

Nous nous engageons à vous proposer une formation unique en France qui fait du niveau d'employabilité un critère important de l'obtention de votre diplôme de fin d'étude. Cela se traduit par un travail qui vise à développer votre confiance en vous, votre savoir-être professionnel, votre relation aux autres et votre bagage culturel « métier ».

Vos engagements :

L'assiduité aux cours, séminaires, mises en applications professionnelles est indispensable. Les retards, sauf cas de force majeure, ne sont pas tolérés. A l'image de tout professionnel vous devez vous organiser pour arriver à l'heure.

L'évaluation continue via le e.campus contribue à votre note de fin de formation. Chaque mois de janvier à juin vous devez valider vos QCM. Tout travail non réalisé sera comptabilisé dans votre moyenne par une note de 0/20

La consommation de toutes drogues et alcool est rigoureusement interdite tant à l'école que sur les mises en applications professionnelles.

Les partenaires pédagogiques associés à l'école sont à considérer avec le plus grand respect. Si nous vous encourageons à trouver d'autres champs d'expériences professionnelles complémentaires à la formation en qualité de bénévole ou autres statuts, il ne vous est pas possible d'intervenir en direct auprès des partenaires de l'école tant que vous êtes en formation. (sauf autorisation de l'école). Dans tous les cas les mises en applications professionnelles programmées sont prioritaires sur tous vos engagements personnels.

La vie de l'école se déroule selon le modèle des écoles de production : une école-entreprise. Vous devez quitter le costume de l'étudiant au profit de celui d'un professionnel en activité. Ainsi il est attendu de chacun une prise en compte de l'entretien « normal » d'une personne responsable dans une entreprise. Les locaux doivent toujours être laissés dans l'état dans lequel vous les trouvez !

Etre responsable vous impose d'avoir la capacité à exprimer vos désaccords, vos incompréhensions et demandes dans le cadre de l'établissement. Nous sommes à votre écoute pour cela. Il vous est demandé à l'extérieur de respecter les clauses de confidentialité propres à toutes personnes salariées dans une entreprise.

Tout manquement à vos engagements fera l'objet d'un avertissement et d'un entretien.

Toute interruption de formation à l'issue des trois premiers mois ne fera l'objet d'aucun remboursement ni en totalité ni partiel. Les coûts de scolarité étant calculés au plus juste et de façon solidaire par l'application de tranches liées aux barèmes d'imposition ne feront l'objet d'aucun aménagement ultérieur à l'issue des trois premiers mois de formation.

M.Benoit Comte

Président du Comité de Direction

Nom/prénom.....

(lu et approuvé manuscrit + signature)



*Lycée professionnel privé
Etablissement privé d'enseignement supérieur 3ème cycle
Etablissement de formation Professionnelle continue déclarée à la Préfecture de Région*